

AVIATION CIVILE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE
TRANSPORTS

Direction générale de l'aviation civile

Décision du 18 octobre 2017 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien)

NOR : TRAA1728141S

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le directeur de la sécurité de l'aviation civile,

Vu l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics, ensemble le décret d'application n° 2016-360 relatif aux marchés publics;

Vu le décret n° 2008-1299 du 11 décembre 2008 modifié créant la direction de la sécurité de l'aviation civile, notamment son article 3;

Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment ses articles 10 et 73;

Vu l'arrêté du 25 juillet 2013 fixant les modalités d'accréditation des ordonnateurs auprès des comptables publics assignataires en application de l'article 10 du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique;

Vu l'arrêté du 19 juin 2014 portant nomination du directeur de la sécurité de l'aviation civile;

Vu l'arrêté du 7 décembre 2015 modifié portant organisation de la direction de la sécurité de l'aviation civile,

Décide:

Article 1^{er}

Délégation est donnée à M. Lionel Montocchio, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien, à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives liés à l'exécution des recettes et des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens ».

Article 2

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à:

M. Victor Kadila, attaché d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources .

Mme Denise Véfour-Boudoc, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision finances du département gestion des ressources.

Article 3

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la certification du service fait, à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses, ainsi qu'à la validation des titres de recettes du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Corinne Fontaine, adjointe d'administration principale de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Mme Anne-Laure de Carné de Carnavalet, assistante d'administration de l'aviation civile de classe exceptionnelle, chef de la subdivision ressources humaines.

Mme Laurence Gazivili, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire ressources humaines.

Article 4

Délégation est donnée à l'effet de signer tous actes ou pièces administratives relatifs à la validation des engagements juridiques et des demandes de paiement liés à l'exécution des dépenses du budget annexe « contrôle et exploitation aériens » à :

Mme Marie-Chantal Girardot, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 1^{re} classe, gestionnaire finances.

Mme Vanessa Gajewski, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, gestionnaire finances.

Article 5

Délégation est donnée à l'effet de signer les marchés publics et les accords-cadres, en qualité de pouvoir adjudicateur, à :

M. Lionel Montocchio, ingénieur général des ponts, des eaux et des forêts, directeur de la sécurité de l'aviation civile océan Indien.

M. Victor Kadila, attaché d'administration de l'État, chef du département gestion des ressources.

Article 6

Délégation est donnée à l'effet d'effectuer les opérations de dépenses mentionnées aux articles 30 et 31 du décret du 7 novembre 2012 susvisé, liées à l'exécution des ordres de déplacement dans le cadre du budget annexe « contrôle et exploitation aériens », à :

Mme Jacinthe Payet, adjointe principale d'administration de 1^{re} classe, chargée de voyages.

Mme Marie-Yasmina Law Ying, adjointe principale d'administration de l'aviation civile de 2^e classe, chargée de voyages.

Article 7

La décision du 16 mai 2017 portant délégation de signature (direction de la sécurité de l'aviation civile océan Indien) est abrogée.

Article 8

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de la transition écologique et solidaire.

Fait le 18 octobre 2017.

*Le directeur de la sécurité
de l'aviation civile,*
P. CIPRIANI